

Prestations et les conditions du Service Après-Ventes
Au 1^{er} Janvier 2023

Conditions :

Notre technicien établira un bon d'intervention contre signé par le client. Le client s'engage à régler le montant du SAV au personnel intervenant. Une facture acquittée sera émise par la suite.

Forfait de diagnostic : (diagnostic du 1^{er} degré et déplacement dans un rayon de 10 km de l'entreprise)

Sur notre installation	Sur autres installations
70 € HT*	120 € HT*

Au-delà de la demi-heure du diagnostic, le tarif horaire sera de 50€ HT.

Forfait déplacement au-delà des 10 km :

Dans un rayon de	Forfait HT*
De 10 à <15 km	Forfait diagnostic + 25 €
De 15 à <30 km	Forfait diagnostic + 35 €
De 30 à <50 km	Forfait diagnostic + 60 €
Au-delà de 50 km	Forfait diagnostic + 1,50 € du km sup

**Le taux de TVA peut être réduit à 10% pour les habitations de plus de 2 ans autrement le taux de TVA est à 20%.*

En cas d'intervention nécessitant la commande de pièces :

Lors du diagnostic, si nous vous préconisons un changement de pièces, nous vous proposons un devis avant tout remplacement. Le devis réparation sera ensuite établi sans frais de déplacement supplémentaire si nous effectuons les réparations.

Sans retour d'une acceptation du devis, une facture de forfait diagnostic vous sera facturée.

Les prix sont indiqués en HT sur les contrats de maintenance :

Le taux de TVA peut être réduit à 10% pour les habitations de plus de 2 ans autrement le taux de TVA est à 20%.

	Sur notre installation	Sur autres installations
Automatisme d'une porte de garage ou d'un portail	90 € HT	150 € HT
Par automatisme supplémentaire	40 € HT	50 € HT
Moteur de volet	50 € HT	60 € HT
Automatisme professionnel	Nous contacter	